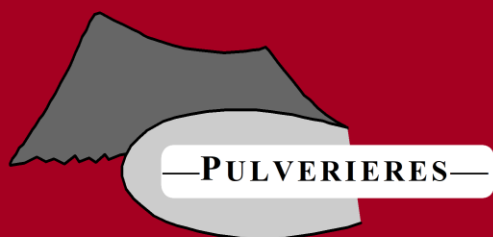


BULLETIN MUNICIPAL

2025



MAIRIE

26 Avenue des Volcans

63230 PULVÉRIÈRES

04 73 79 25 06

mairie.pulverieres@wanadoo.fr

www.pulverieres.fr

SOMMAIRE

EDITO	3
ETAT-CIVIL	4
INSCRIPTION LISTES ELECTORALES	4
VIE MUNICIPALE	
TARIFS 2025	5
FINANCES	6
CONVENTIONS	7
TRAVAUX	8
RESTONS CONNECTÉS	
FERMETURE RÉSEAU CUIVRE - PLACE À LA FIBRE	10
ENFANCE / JEUNESSE	
FRAIS DE FONCTIONNEMENT RPI	11
INTERVENTION MUSICALE - ORCHESTRE À L'ÉCOLE	11
CENTRE AQUATIQUE COMBRAILLES SIOULE ET MORGE	11
COUT REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE	12
CENTRE DE LOISIRS SAINT OURS LES ROCHES	12
À L'ÉCOLE	13
VIE ASSOCIATIVE	
DOTATION BARNUM RÉGION	16
CLIC RIOM LIMAGNE ET COMBRAILLES	16
SOCIÉTÉ DE PÊCHE ÉTANG BARBOT	17
CA SE PASSE À LAMBERTÈCHE	18
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES	19
COMITÉ DES FÊTES	20
ASSOCIATION SPORTIVE DE PULVÉRIÈRES	22
VIE INTERCOMMUNALE	
ZONE D'ACTIVITÉ PULVÉRIÈRES	23

Directeur de publication : Jacques BARBECOT
Rédaction – conception graphique et mise en page :
Commission Communication
Impression : VEOPRINT
1 numéro par an – Dépôt légal : décembre 2025

Pulvéroises, Pulvérois,

Nous arrivons à l'époque des vœux. Comme chaque année, l'équipe communication du conseil vous propose le bulletin municipal.

Cet édito est le dernier de la mandature mais aussi le dernier pour votre maire. Comme annoncé, je ne solliciterai pas vos suffrages en 2026.

La situation en France est toujours compliquée. La dette continue d'augmenter, un jour ou l'autre il faudra rembourser.

Je crains que les collectivités soient privées de certaines dotations ; gérer des communes comme Pulvérières sera, sans doute, difficile à l'avenir.

Nos travaux de fin de mandat ont pris un peu de retard, il a fallu attendre les indispensables subventions.

La météo n'a pas permis de terminer les travaux d'entretien de voirie.

En ce qui concerne la salle des fêtes, les attributions de subventions sont en bonne voie (DETR, Région, Département, Riom Limagne et Volcans). La consultation des entreprises aura lieu prochainement.

L'échange de terrains avec la famille Bourdassol est réalisé. La parcelle est bien utile pour le stationnement des véhicules lors des matchs de rugby.

Des travaux conséquents ont eu lieu dans les différents logements communaux.

Le personnel communal est maintenant bien en place. Je tiens à les remercier et les féliciter pour leur excellent travail.

A l'école, le nombre d'enfants est stable. A la demande de la Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans, nous avons mis à disposition des locaux pour l'installation de l'orchestre à l'école ; quelques aménagements ont été nécessaires.

Nous participons régulièrement aux réunions de la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans (commissions, bureaux, conseils communautaires).

L'eau, l'assainissement, la gestion des eaux pluviales ont été les travaux du mandat (études patrimoniales, interconnexions, servitudes, programmations des travaux) : du travail pour un certain temps !

La nouvelle station d'épuration du bourg a pris un peu de retard à cause d'une zone protégée proche.

Enfin, la zone d'activités de Pulvérières accueillera bientôt une entreprise ; le permis de construire est en cours d'instruction.

Je présente toutes mes félicitations aux différentes associations qui sont indispensables à la vie de notre commune.

Merci à l'équipe municipale.

Bonne lecture.

Je vous souhaite une bonne santé, une bonne année à toutes et tous ; et vive 2026 !

Votre Maire
Jacques BARBECOT

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Bienvenue à :

Nathan SAINT-ROYRE né le 26 octobre 2024

Emma ROGALLE HEBRARD née le 5 novembre 2024

Judith CHAPUT née le 22 décembre 2024

Soélie BOUILLAUD née le 29 mai 2025

MARIAGE

Félicitations à :

Mélanie PILEYRE et François GRENIER mariés le 16 août 2025

DÉCÈS

Condoléances aux familles de :

Claude KASPRZYCKI décédé le 7 décembre 2024

Jeannine BARBECOT décédée le 31 décembre 2024

Marie BECKER décédée le 18 mai 2025

Albert BICHEREL décédé le 2 août 2025

Jean-Pierre JAMES décédé le 6 août 2025

INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin.

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir **deux conditions cumulatives** :

Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- Posséder la **nationalité française** ;
- Être **majeur** (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour
- Jouir de ses **droits civils et politiques**.

Avoir une attache avec la commune au titre de :

- son domicile principal
- sa qualité de contribuable

Attention : l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique mais nécessite une démarche de votre part.

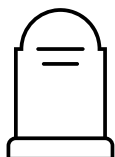
Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la diffusion des naissances, mariages et PACS nécessite le consentement des personnes.

À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- Un justificatif de votre identité
- Un justificatif de votre lien avec la commune de vote (par exemple votre facture d'électricité comme justificatif de domicile).

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie.

Il faudra fournir un **justificatif d'identité**, un **justificatif de domicile** et un [formulaire cerfa n°12669](#) de demande d'inscription disponible en mairie.



Cimetière

Concession (le m ²)	110,00 €
Columbarium	1290,00 €
Jardin du souvenir	54,00 €



Location salle polyvalente

Particulier commune	200,00 €
Particulier hors commune	340,00 €
Association hors commune	55,00 €
Caution	340,00 €
Caution nettoyage	100,00 €

Location Salle du Stade

Particulier commune	170,00 €
Particulier hors commune	250,00 €
Association hors commune	55,00 €
Caution	250,00 €
Caution nettoyage	100,00 €



Cantine

Repas enfant	3,50 €
--------------	--------



Garderie

Forfait année scolaire	
1 enfant	88,00 €
2 enfants	164,00 €
3 enfants	228,00 €
Forfait pour garderie occasionnelle	5,00 €

FINANCES

FONCTIONNEMENT

Dépenses d'exploitation	Budget 2024 réalisé	Budget primitif 2025
Charges à caractère général	209 226,55 €	217 370,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	124 442,03 €	131 600,00 €
Atténuations de produits	2 133,00 €	2 200,00 €
Autres charges de gestion courante	39 946,49 €	40 100,00 €
Charges financières	3 660,29 €	6 848,50 €
Charges spécifiques	0,00 €	100,00 €
Dotations aux provisions	0,00 €	0,00
TOTAL DÉPENSES RÉELLES FONCTIONNEMENT	379 408,36 €	398 218,50 €
Virement section investissement	0,00 €	142 700,00 €
Opérations ordre de transfert entre section (dont amortissements)	7 276,00 €	7 581,14 €
TOTAL DÉPENSES D'ORDRE FONCTIONNEMENT	7 276,00 €	151 281,14 €
TOTAL GÉNÉRAL	386 684,36 €	548 499,64 €

Résultat de fonctionnement 2024 : 127 516,03 €

Recettes d'exploitation	Budget 2024 réalisé	Budget primitif 2025
Résultat de fonctionnement 2024 reporté		127 516,03 €
Atténuations de charges	3 193,69 €	0,00 €
Produits des services, du domaine et ventes	71 911,37 €	68 500,00 €
Impôts et taxes	200 313,62 €	204 353,00 €
Dotations, subventions et participations	127 544,78 €	123 100,61 €
Autres produits de gestion courante	21 542,99 €	24 350,00 €
Produits financiers	4,50 €	0,00 €
Produits spécifiques	2 111,34 €	680,00 €
Reprise amortissement, dépréciation		244,00€
TOTAL RECETTES RÉELLES FONCTIONNEMENT	426 622,29 €	548 499,64 €
Opérations d'ordre (transfert entre sections)	0,00 €	0,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	426 622,29 €	548 499,64 €

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	Reste à réaliser (RAR) 2024	Budget primitif 2025 + RAR
Subvention équipement versée	32 198,00 €	37 268,00 €
Dotations, fonds divers		44 220,00 €
Emprunts et dettes assimilées		16 821,00 €
Immobilisations incorporelles		2 600,00 €
Immobilisations corporelles		303 900,00 €
Immobilisations corporelles en cours	24 981,00 €	57 500,00 €
Autres immobilisations financières		0,00 €
TOTAL DÉPENSES RÉELLES INVESTISSEMENT	57 179,00 €	462 309,00 €
Solde d'exécution reporté		74 183,64 €
TOTAL GÉNÉRAL	57 179,00 €	536 492,64 €

Recettes d'investissement	Reste à réaliser (RAR) 2024	Budget primitif 2025 + RAR
Dotations, fonds divers et réserves		8 207,50 €
Subventions d'équipement	93 013,00 €	263 469,00 €
Emprunts et dettes assimilées		114 535,00 €
TOTAL RECETTES RÉELLES INVESTISSEMENT	93 013,00 €	386 211,50 €
Virement section fonctionnement		142 700,00 €
Opérations d'ordre (transferts entre sections)		7581,14 €
TOTAL RECETTES OPÉRATIONS D'ORDRE		150 281,14 €
TOTAL GÉNÉRAL	93 013,00 €	536 492,64 €

❖ BALAYAGE DES RUES DU BOURG

La convention de prestation de balayage est renouvelée avec SEMERAP pour le balayage mécanique des rues du bourg.

Cette convention prévoit un balayage une fois par an sur 14,176 kilomètres avec mise en décharge pour un coût de 820,00 euros HT.



❖ FEUX TRICOLORES DE BLANCHET

Le paiement des factures d'électricité lié au fonctionnement des feux tricolores de Blanchet, situés sur la RD 90, faisait l'objet d'une participation financière égale entre les communes de Pulvérières et Manzat jusqu'en 2023.

A compter de 2024, la compétence voirie, sur la commune de Manzat, revient à la Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge.

Une nouvelle convention est donc établie entre Pulvérières et Combrailles Sioule et Morge pour le partage des dépenses des feux de Blanchet.

❖ TILLEUL SULLY D'ESPINASSE

La commune est propriétaire de la parcelle YH 67 sur laquelle est situé le tilleul « Sully » d'Espinasse, arbre classé « remarquable ».

Le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne (CEN Auvergne) prend en charge l'ensemble des opérations nécessaires à la restauration et à l'entretien de cet arbre (coupe, mise en place d'un dispositif de soutien, réalisation d'expertise, barrières et panneaux...).

La commune prend en charge l'entretien classique de la parcelle.

Pour modéliser ce dispositif, une convention est établie pour 10 ans et précise les obligations des deux parties.

❖ COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE

Le Comité Départemental de la randonnée pédestre du Puy-de-Dôme souhaite modifier le parcours du GR 441 « *Tour de la Chaîne des Puys* » entre les communes de Charbonnières les Varennes et Pulvérières, plus particulièrement entre les villages de Lambertèche et Espinasse.

Celui-ci propose de signer une convention, pour une durée de 10 ans, d'autorisation de passage, d'aménagement, d'entretien et de balisage.

❖ ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG



Chaque année, l'Etablissement Français du Sang (EFS) organise une collecte de sang à Pulvérières.

Après chaque don, une collation est proposée lors d'une pause, appelée « Pause A+ ».

L'EFS a proposé de signer une convention pour fixer les modalités de la contribution à la pause A+ par l'EFS à notre collectivité.

Le montant de la subvention est de 3 euros par donneur présenté ou attendu sur la collecte pour les collations intégralement prise en charge par la commune.

❖ CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE ET LOGICIELS

Après avoir réalisé un recensement auprès des communes et du CIAS de Riom Limagne et Volcans, un groupement de commandes sera mis en œuvre tant pour les besoins propres de la communauté d'agglomération que pour ceux des autres membres souhaitant y être associés.

Le présent groupement de commandes est le renouvellement régulier du parc matériel informatique et des logiciels bureautiques.

Riom Limagne et Volcans interviendra en qualité de coordonnateur de groupement et assurera l'ensemble des procédures de passation des marchés.

❖ RUE DE L'EGLISE

Début septembre 2024, d'importants travaux ont été engagés sur la rue de l'église. La voirie, l'enfouissement des réseaux secs, l'éclairage public et l'infiltration des eaux pluviales urbaines sont maintenant terminés.

Coût total :

- ✓ Etude Eaux Pluviales Urbaines : 12 080,00 € dont **6 040,00 euros** payés par la commune.
- ✓ Infiltration des eaux pluviales urbaines : 99 824,40 € pris en charge par Riom Limagne et Volcans.
- ✓ Voirie (entreprise EUROVIA) : **190 713,60 €**
- ✓ Enfouissement des réseaux (Territoire d'Energie 63) : 23 194,99 € dont **15 990,78 €** réglés par la commune.
- ✓ Eclairage public (Territoire d'Energie 63) : 11 001,68 € dont **6 601,01 €** à la charge de la commune.

Subventions obtenues :

- ✓ DETR : 30 000 €
- ✓ FIC : 63 343 €

❖ CHEMIN DE DERRIERE LE SUC

Un enfouissement des réseaux ainsi que des travaux d'éclairage public ont été effectués au chemin de derrière le Suc.

Coût :

- ✓ Enfouissement des réseaux (Territoire d'Energie 63) : 9 113,89 € dont **5 280,00 €** réglés par la commune.
- ✓ Eclairage public (Territoire d'Energie 63) : 3 600,00 € dont **1 800,00 €** pour la participation communale.

❖ LOGEMENTS DE L'ANCIENNE CURE

Des travaux d'isolation, le changement des huisseries et des portes palières sont terminés à l'ancienne cure.

La réfection des plâtreries peintures des appartements du 1^{er} et 2^e étage, les murs des communs et le changement des convecteurs électriques effectués. Les garde-corps du logement du 1^{er} étage sont peints.

La réfection du sol des escaliers des parties communes reste à réaliser.

Coût : 82 544,20 €

Subventions obtenues :

- ✓ Riom Limagne et Volcans (habitat logements sociaux) : 9 018,86 €
- ✓ Riom Limagne et Volcans (Fonds de concours) : 20 854,00 €
- ✓ DETR Fond Vert : 6 726,00 €

❖ LOCAUX DU STADE

Dans la salle du stade, l'habillage d'un mur en lambris bois a été posé par notre employé communal.

A la suite d'une effraction, le grand rideau de la buvette a dû être changé ainsi que deux portes.

Le candélabre du parking du stade doit être réparé. Un devis de Territoire d'Energie 63 de 1 800,00 € est accepté ; 50% seront à la charge de la commune.

❖ VOIRIE

Courant octobre 2025, l'entreprise COLAS a commencé la réfection de la voirie. Celle-ci se terminera au printemps. Voirie concernée :

- Rue du tilleul
- Chemin de derrière le Suc
- Route de l'Etang (de la RD 50 jusqu'au croisement du chemin de l'étang Barbot)
- Rue de l'arboretum
- Les Girards (rebouchage trous entre les Girards et La Palle).

Coût = 26 395,00 €

Subventions attendues :

- ✓ FIC : 10 500€

❖ AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ

Un projet d'aménagements de sécurité élaboré par le Pôle infrastructures, aménagement et accompagnement des territoires Clermont-Limagne du Département du Puy-de-Dôme, présenté au titre des amendes de police, vise à améliorer la sécurité dans le centre bourg :

Ce projet est estimé à 7 800,00 euros HT.

La subvention au titre des amendes de police est accordée en fonction du nombre d'habitants. La commune peut prétendre à un taux de 75% du montant HT des travaux, soit 5 910,00 euros.

	En instaurant une ZONE 30 : RUE DE L'EGLISE AVENUE DES VOLCANS (entre les 2 ronds-points)
	En positionnant un régime de PRIORITÉ A DROITE : AVENUE DES VOLCANS
	En implantant une signalisation de sécurité : aux abords de l'ÉCOLE.

❖ VENTE DE PARCELLES

Après de nombreux échanges avec la SCI Forêts d'Auvergne, celle-ci souhaite acquérir des parcelles de bois sur notre commune.

L'intérêt de cette société porte sur 17 parcelles situées sur les lieux dits « Puy d'Espinasse », « Les Bruladies » et « Les Trois sols » pour une superficie totale de 48 234 m².

Elle propose un prix de 5700 € l'hectare ; son offre d'achat s'élève donc à 27 493,38 euros.

Le projet de vente en un seul lot des 17 parcelles a fait l'objet d'un affichage en mairie pendant 15 jours. A l'issue de cet affichage, aucune proposition plus avantageuse n'a été réceptionnée.

Le conseil municipal a donc donné une suite favorable à la proposition de la SCI Forêts d'Auvergne afin d'engager la vente de ces parcelles à hauteur de l'offre d'achat.

❖ SALLE DES FÊTES

Après 40 ans sans travaux, la salle des fêtes sera rénovée et nécessitera une mise aux normes. Les travaux de rénovation thermique, de réaménagement intérieur, mises aux normes et sécurisation de la salle commenceront début 2026.

La SAS Pascale Cohade a été choisie pour être le maître d'œuvre des travaux.

Le type de travaux engagés sont :

- Changement des menuiseries intérieures et extérieures,
- Réfection des dalles de plafond et murs,
- Mise aux normes des sanitaires,
- Mise aux normes de la sortie de secours,
- Cloisonnement entre l'espace cave et scène,
- Réaménagement de l'espace cuisine.

Ce projet est estimé à 233 394,00 euros.

Subventions attendues :

- ✓ DETR : 70 000 €
- ✓ REGION : 58 000 €
- ✓ FIC : 26 099 €
- ✓ Riom Limagne et Volcans (Fonds de concours) : 20 000 €

FERMETURE RÉSEAU CUIVRE - PLACE À LA FIBRE



La fibre optique doit remplacer à terme le réseau cuivre, c'est-à-dire le réseau DSL et le réseau téléphonique cuivre avec la prise en T.

Si l'on effectue la comparaison, la fibre optique est plus performante, plus économe en énergie et plus résiliente que le réseau cuivre.

Qu'est-ce que le réseau cuivre ?

Le réseau cuivre est le réseau de télécommunications historique déployé par l'opérateur Orange en France. Il a permis d'apporter aux foyers et aux entreprises françaises un accès au téléphone via une « prise en forme de T » et un accès à l'internet haut débit (DSL).

Ce réseau a désormais plus de 50 ans, il est vieillissant et ne permet plus une qualité de connexion internet suffisante pour les usages de quotidien. **Le réseau cuivre va donc être fermé et remplacé par la fibre optique.** La fermeture du réseau cuivre concerne à la fois le réseau DSL (internet) et le RTC (la téléphonie fixe) qui fonctionnent avec la prise en T.

La fermeture du réseau cuivre ne signifie pas la fin des services de téléphonie fixe et internet. Bien au contraire ! **L'accès à l'internet et au téléphone sera désormais assuré par un réseau plus moderne et performant, la fibre optique.**

Comment va se passer la fermeture du réseau cuivre ?

La fermeture du réseau cuivre n'intervient pas au même moment sur l'ensemble du territoire. La fermeture s'effectue par lots de communes, en commençant par les communes où la fibre est la plus déployée et où le nombre d'abonnés au réseau cuivre est le plus faible.

Le chantier de fermeture se déroulera entre 2023 et 2030. Les lots de communes sont établis par Orange (l'opérateur propriétaire du réseau cuivre) en concertation avec les autres opérateurs et les maires des communes concernées.

Il y a 7 lots de communes ; **Pulvérières est prévu dans le lot 7 (entre 2027 et 2030).** Le chantier de fermeture en est actuellement au lot 4.

Nous vous incitons à demander la fibre si votre habitation est en zone éligible (Le bourg, Les Girards).

Lorsque la commune sera sélectionnée par le lot de fermeture, vous serez avertis par votre opérateur qui vous invitera à migrer vers un abonnement à la fibre optique ou à toute autre technologie.

Pour information, le Département du Puy-de-Dôme prévoit le déploiement de la fibre optique au 2^e semestre 2026 sur la totalité de la commune.

N'hésitez pas à consulter régulièrement la carte fibre pour connaître l'avancement des déploiements de la fibre :

<https://www.auvergne-numerique.fr/carte-fibre-v2/>

FRAIS DE FONCTIONNEMENT RPI (2024 / 2025)

Depuis la création du RPI en 1994, une répartition intercommunale des charges de fonctionnement des deux écoles publiques de Pulvérières et Chapdes Beaufort est mise en place.

La commune de Pulvérières a demandé pour l'année scolaire 2024/2025 aux communes de Chapdes Beaufort, Montfermy et Saint Pierre le Chastel une participation financière de :

- ✓ **914 euros** pour chaque **élève de primaire** de Chapdes Beaufort, de Montfermy ou de St Pierre le Chastel, scolarisé à l'école de Pulvérières.

La commune de Chapdes Beaufort a demandé pour l'année scolaire 2024/2025 à la commune de Pulvérières, une participation financière de :

- ✓ **878 euros** pour chaque **élève de primaire** de Pulvérières scolarisé à l'école de Chapdes.
- ✓ **1790 euros** pour chaque **élève de maternelle** de Pulvérières scolarisé à l'école de Chapdes.

INTERVENTION MUSICALE - ORCHESTRE À L'ÉCOLE

Le conseil municipal reconduit la convention de participation aux interventions musicales pour l'année scolaire 2025/2026 entre la commune de Pulvérières et la Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans.

Il est prévu 2 heures d'intervention en milieu scolaire par semaine, pour un montant de **2970 euros** pour l'année scolaire.

Avec la communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans et conformément à divers textes de l'éducation nationale relatifs au développement des pratiques musicales et orchestrales, il est créé à la rentrée 2025 une classe orchestre « Orchestre à l'école des Combrailles » au sein des écoles de Bourg Lastic, Pontaumur et du RPI Pulvérières – Chapdes Beaufort.

Cette mission de formation musicale est confiée à l'école de musique intercommunale Chavanon Combrailles et Volcans.



Elle concerne, pour l'école de Pulvérières, les classes de CM1 et CM2 sur une durée de 2 ans (les lundis et vendredis matin). 4 salles sont mises à disposition ainsi qu'un espace de stockage.

Le coût de cette mission est inclus dans le dispositif déjà existant d'intervention musicale en milieu scolaire.

CENTRE AQUATIQUE DE COMBRAILLES SIOULE ET MORGE

Les enfants du RPI Pulvérières / Chapdes Beaufort fréquentent le centre aquatique de Combrailles Sioule et Morge. Une convention d'utilisation de ces installations par les écoles du secteur est proposée chaque année.

Les élèves de Pulvérières effectueront 10 séances, les jeudis des mois de janvier et février 2026.

La commune participe financièrement à hauteur de **3,70 euros** par élève et par séance.

COÛT REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE

La commune de Pulvérières a reçu une délibération du conseil municipal de Chapdes Beaufort notifiant la modification du tarif du repas préparé pour notre cantine dès le 1^{er} janvier 2026.

Ce tarif de 5,80 euros par repas, en vigueur au 1^{er} septembre 2025, passera à 6,00 euros.

Une répercussion de cette augmentation entraînera la modification suivante sur nos propres tarifs :

- ✓ Prix du repas pris par un enfant du RPI à la cantine scolaire de Pulvérières :
3,65 euros à compter du 1^{er} janvier 2026.

CENTRE DE LOISIRS A SAINT OURS LES ROCHES



La commune de Saint Ours les Roches a mis en place un accueil de loisirs sans hébergement pour les vacances scolaires et les mercredis à compter du 10 septembre 2025.

La commune de Saint Ours offre aux familles de la commune de Pulvérières la possibilité de bénéficier du service proposé.

Les enfants âgés de 2 ans et 8 mois jusqu'à 12 ans sont accueillis.

Le centre de loisirs est ouvert :

- ✓ Les Mercredis de 7h00 à 18h30 durant la période scolaire.
- ✓ Les vacances de Noël (du 22 au 24 décembre 2025) de 7h00 à 18h30.

Concernant les périodes de vacances en 2026, consulter le site : <https://alshsaintours.toutmoncentre.fr/>

- ✓ Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial défini par la CAF au 1^{er} janvier de chaque année.
- ✓ Les frais d'inscription par famille et par an sont de 4 euros.

Quotient Familial	½ journée sans repas	½ journée avec repas	Journée avec repas
0 à 700	3.00 €	6.50 €	10.00 €
701 à 1100	3.75 €	7.50 €	12.50 €
1101 à 1600	4.50 €	8.50 €	15.00 €
1601 et plus	5.25 €	9.50 €	17.50 €

Les familles intéressées doivent se rapprocher de la mairie de St Ours les Roches au 04 73 88 72 13

ALSH Saint-Ours
Chemin du Compas
63230 Saint-Ours

À L'ÉCOLE...

39 élèves ont retrouvé les bancs de l'école de Pulvérières pour cette rentrée 2025. Et pour cette nouvelle année, les cartables sont remplis de nouveaux projets, la mise en place d'un orchestre à l'école, la visite du site de la Résistance à Lespinasse, une correspondance entre classes, une sortie à Vulcania, de la pêche à l'Etang Barbot...

La scolarité est encadrée par une équipe pédagogique inchangée. Les élèves sont répartis dans les 2 classes de la manière suivante :

- une classe de 16 élèves de CE1 et CE2 dont s'occupe Marie Christine Noireterre.
- une classe de 23 CM1-CM2 avec Marine Peyrot qui assure également la direction.

Elodie Chalaron, AESH, intervient 12 heures à l'école pour aider un enfant en situation de handicap.

Enfin, Monique Faure et Sarah Gaucherot participent également à la vie de l'école sur les temps périscolaires et assurent l'entretien des locaux.

Un retour en images sur les événements qui ont marqués l'année scolaire 2024-2025



Visite au collège pour découvrir l'exposition du Fond Régional d'Art Contemporain et atelier aquarelle au collège.



Élection des éco-délégués : élus par leurs pairs, ces élèves défendent un projet en faveur du développement durable et de la biodiversité.



Thème « Harry Potter » dans la classe des CM2 en lien avec le projet de lecture suivie.



Visite du plateau et du musée de Gergovie pour les deux classes de l'école.



Repas de Noël à la cantine.



Participation des élèves de l'école à la dictée du Tour de France, organisée par RLV.



Réalisation de l'hôtel à insectes, projet porté par les éco-délégués. Il est installé dans l'arboretum de la commune.

Rencontre avec Mme Pires-Beaune, députée de la circonscription. Elle a aidé les élèves de CM2 dans la rédaction de leur projet de loi en faveur de la défense des océans. Les élèves ont présenté cette loi au concours « le parlement des enfants »



Initiation aux gestes de premiers secours avec l'intervention des pompiers de Saint-Ours-Les-Roches.



Découverte et manipulation des phasmes dans la classe de CE2 - CM1.

Sortie au château de Murol pour les 2 classes.



Sorties vélo dans les chemins de Pulvérières pour les deux classes, les jeudis de mai et juin.

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE PULVERIERES

ecole.pulverieres.63@ac-clermont.fr

Tél. 04 73 79 27 55

VIE ASSOCIATIVE

BARNUM OFFERT PAR LA RÉGION

Grâce à un nouveau dispositif lancé en 2025, la Région offre aux communes éligibles au bonus ruralité, des barnums, afin qu'elles puissent mettre ces équipements adaptés à la disposition de leurs associations locales.

Au 1er septembre 2025, près de 230 barnums ont déjà été offerts par la Région aux communes rurales. L'objectif : les aider à soutenir activement les associations faisant vivre la vie locale.

Les barnums ont une dimension de 3 mètres par 3. D'une valeur de 1 300 €, ils sont cédés gratuitement. Les communes bénéficiaires s'engagent en contrepartie à les stocker, les entretenir et les mettre à disposition de leurs associations.



CLIC Riom Limagne Combrailles



GYM ADAPTÉE

PULVÉRIÈRES – SALLE DU STADE

Tous les jeudis de 15h15 à 16h15

Gym d'entretien – Gym mémoire – Renforcement musculaire.

**Participation gratuite / ouvert à toutes les personnes de plus de 60 ans.
Sans inscription.**

Renseignements complémentaires auprès du CLIC au 04 73 33 17 64.



A partir de 60 ans, proches aidants, personnes en situation de handicap, le CLIC vous propose différents services.

Le CLIC répond à une mission de service public pour toutes les personnes de plus de 60 ans et leurs proches. Il vous accompagne dans toutes vos démarches en lien avec le maintien à domicile et vous propose des activités collectives diverses et variées.

Ne manquez pas les prochains événements sur le territoire Riom Limagne Combrailles !

Retrouvez tous les ateliers, conférences et rencontres organisés par le CLIC de Riom et ses partenaires : santé, sécurité, loisirs et bien-être.

Participez et découvrez des activités enrichissantes pour une retraite active et épanouie après 60 ans.

<https://clic-riom.fr/agenda/>



L'étang de pêche est un lieu convivial et bien aménagé où les pêcheurs côtoient les promeneurs et les touristes.

On peut pêcher de la friture, des truites, des tanches, des brochets et des carpes.

Tous les ans, un vide grenier est organisé autour de l'étang Barbot. Un concours de pétanque est également organisé en face de la mairie et trois journées d'exposition et démonstration de modélisme naval ont lieu.

Cette année 2025, les enfants de l'école de Pulvérières ont participé à une journée d'apprentissage et formation à la pêche.

Une bonne collaboration de l'association de pêche avec les pompiers de Saint-Ours les Roches a permis de réaliser une journée de manœuvre en situation à l'étang.

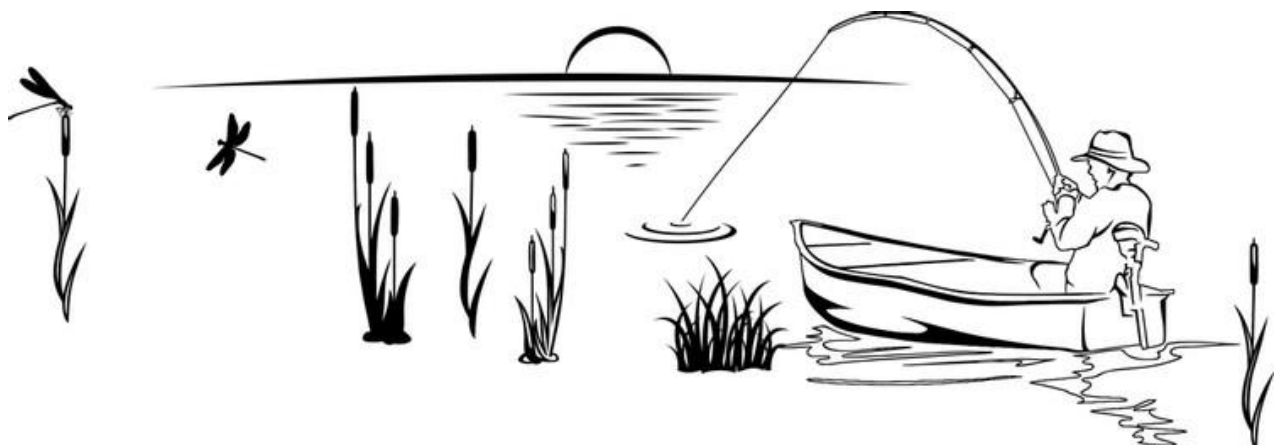
En 2025, les installations de l'étang ont servi également de point de ravitaillement pour une épreuve de VTT en collaboration avec le club VTT de Manzat.

Pour les modalités de pratique de pêche : voir les panneaux d'affichage et règlement interne en place à l'étang.

- Les cartes annuelles sont vendues sur place à partir du premier week-end d'avril
- Les cartes à la journée se prennent sur place à partir du premier week-end de mai
- La fermeture a lieu le 31 octobre.

Renseignements :

06 07 37 55 75 ou 06 80 76 36 91.





LAVOIROCK 2025 : une soirée survoltée qui fait vibrer Lambertèche !

Ce samedi 6 septembre, Lambertèche a résonné au son des guitares et des rires ! Pour sa nouvelle édition du festival Lavoirock, l'association "Ça se passe à Lambertèche" a une fois de plus rassemblé les habitants de tous les villages autour d'une soirée aussi festive que chaleureuse.

Sous un doux air d'été prolongé, plus de 500 personnes sont venues profiter des concerts en plein air, installés au cœur du village, entre le lavoir et le four banal. Ces lieux chargés d'histoire, autrefois points de rencontre du quotidien, ont retrouvé leur âme grâce aux bénévoles qui les avaient soigneusement préparés pour l'occasion.



Côté scène, la programmation a mis le feu !

Mr Reno, l'artiste du village a ouvert la soirée avec son rock indie, suivi de la pétillante Fanfare de l'Extrême pleine d'énergie. Puis, Le groupe The Marshals, a conquis le public avec un blues vibrant avant que Highlife Crew ne clôture la fête dans une ambiance électrique.



Et comme un bon concert donne faim, pas moins de 170 pizzas au feu de bois ont été cuites et dévorées en un rien de temps, grâce à la famille Faure-Tabarant venue de Espinasse pour prêter main-forte à l'équipe des bénévoles de Lambertèche.

Résultat : une ambiance conviviale et intergénérationnelle, des sourires, et une belle promesse — celle de se retrouver encore plus nombreux l'an prochain pour Lavoirock 2026 !

Les parents d'élèves des écoles publiques de Chapdes-Beaufort et Pulvérières s'unissent au sein d'une Association de Parents d'Elèves dynamique et investie. Cette association organise chaque année des manifestations variées qui permettent de fédérer les parents d'élèves et de récolter des fonds. Ces fonds financent des projets réalisés par l'équipe pédagogique de nos écoles publiques.

Un investissement soutenu de la part des parents d'élèves permet notamment une gratuité totale des sorties scolaires à la journée proposées aux enfants scolarisés dans notre RPI. Les manifestations organisées ont toujours pour but de passer un moment convivial et festif pour les petits comme pour les grands.

En ce début d'année scolaire, lors de l'Assemblée Générale, les membres de l'Association des Parents d'Elèves du R.P.I. des Ecoles Publiques de Chapdes-Beaufort et Pulvérières ont élu les membres du bureau :

<i>Présidente</i> : Aurore BASTERE	<i>Vice-présidente</i> : Emilie SAUVAN
<i>Secrétaire</i> : Audrey CARSANA	<i>Vice-secrétaire</i> : Lisa IGNACIO
<i>Trésorière</i> : Sonia TOURNAIRE	<i>Vice-Trésorière</i> : Marjorie REYMOND

En fin d'année 2025, l'APE a déjà organisé le **traditionnel bal d'enfants le 8 novembre 2025**, une vente de sapins, une vente de chocolats et de photos de Noël.

L'association a également participé à l'élaboration de la **journée de Noël le vendredi 19 décembre**. Nos écoliers apprécient toujours cette journée riche en émotions proposée chaque année aux élèves de notre RPI qui se réunissent autour d'activités festives : cinéma, goûter, rencontre avec le père Noël et photographies dans notre école enfin retrouvée. Cette année, l'APE a pu compter sur l'aide financière du département du Puy de Dôme afin de mener à bien cette journée.



Plusieurs manifestations dont une **soirée blind test le 6 février 2026**, une **chasse aux œufs et un escape-game le 6 avril 2026**, une **journée de printemps avec vente de fleurs et randonnées le 8 mai 2026** sont prévus pour la suite de l'année qui se terminera par le **tirage de la tombola et la fête de l'école les 19 et 20 juin 2026**.

Afin de continuer à soutenir de beaux projets pour tous les élèves du RPI, nous avons besoin de bénévoles, vous pouvez nous rejoindre en prenant contact : ape.chapdes@gmail.com.

L'association est ouverte à tout parent qui souhaiterait donner un peu de son temps et partager de bons moments.

Toute l'équipe de l'A.P.E. vous donne rendez-vous avec grand plaisir dès sa prochaine manifestation !

L'année 2025 a une fois de plus été marquée par de beaux moments de convivialité et de partage, organisés par le comité des fêtes.

Une soirée théâtre pleine de rires le 5 avril

La troupe du Petit Théâtre Qui Fait Du Bien est venue présenter la pièce « **Ma mère est un panda** ». La salle était comble, et les spectateurs, ravis, ont ponctué la représentation de nombreux sourires et d'applaudissements enthousiastes. Une belle réussite culturelle pour notre commune !



Fête patronale 14 et 15 juin : la météo s'en mêle

Samedi 14 juin :

Comme souvent, la météo a joué les trouble-fêtes. Le concert TOSTAKY hommage à Noir Désir prévu le samedi à 20H30 a dû être annulé, après concertation avec les musiciens, les chanteurs, les techniciens et les membres du comité. En raison d'une vigilance orange émise par la préfecture, la prudence s'imposait.

Mais ce n'est que partie remise : **le concert est d'ores et déjà reporté à 2026 !**

La soirée a bien eu lieu et a rencontré un beau succès.

Elle a débuté par une ambiance disco qui a rassemblé petits et grands. La municipalité a ensuite offert un feu d'artifice très apprécié du public. La soirée s'est poursuivie et achevée en musique dans une atmosphère conviviale.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes présentes pour leur participation et leur enthousiasme.



Dimanche 15 juin :

En matinée :

Un marché des créateurs s'est tenu toute la journée, réunissant une trentaine d'artisans et de producteurs locaux. Le public a répondu présent et les échanges ont été nombreux et chaleureux avec les exposants.

Le défilé des sapeurs-pompiers a ensuite eu lieu, suivi du dépôt de gerbes au monument aux morts. La municipalité a offert un vin d'honneur à l'issue de la cérémonie, les habitants ont répondu présent.

L'après-midi :

Un concours de vélos fleuris, organisé par les parents d'élèves du RPI a rassemblé de nombreux participants. Les vélos, décorés avec goût et créativité, ont été très appréciés du public.

L'animation foraine a animé l'après-midi et permis à tous, petits et grands, de partager un moment convivial.



Vide grenier 23 août : sous le soleil

Le 23 août, c'est sous un magnifique soleil que s'est tenu le traditionnel vide-grenier. Environ 80 exposants avaient pris place, et le public est venu nombreux flâner entre les stands.

Les échanges ont été chaleureux, et la buvette ainsi que la restauration ont rencontré un franc succès tout au long de la journée.



Nouvelle formule pour la soirée de fin d'été du 23 août

Depuis une quinzaine d'années, le comité proposait la traditionnelle soirée moules-frites. Mais comme toute belle histoire a une fin, notre traiteur habituel a pris sa retraite.

Pour marquer le changement, nous avons organisé cette année une soirée paella. La salle était de nouveau pleine, et l'ambiance, festive et conviviale, a conquis tous les participants.

UN APPEL AUX BÉNÉVOLES !

Si vous avez envie de participer à la vie du village et de donner un peu de votre temps pour faire vivre les fêtes locales, n'hésitez pas à rejoindre le comité des fêtes !

Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice, dans la bonne humeur et la convivialité.

Le comité des fêtes vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en 2026 pour une nouvelle année d'animations et de moments partagés !

Le président, SENETAIRE Olivier

Les membres

Une saison rugbystique sous le signe des épreuves !

Après des débuts chaotiques avec des performances en dents de scie, des absences prolongées perturbant la stabilité et la cohésion du groupe, la fin de parcours sera plus favorable avec une qualification en finale de promotion Régionale 3 (regroupement de 3 niveaux : 2^e, 3^e et 4^e séries) et une qualification pour les championnats de France.

Affluence record et ambiance surchauffée pour cette finale aux Gravanches à Clermont. Le match très serré verra toutefois nos adversaires et voisins du RC Dômes Sioule l'emporter.

Reste la fierté collective d'avoir fait le travail avec une performance saluée et un potentiel réel pour les saisons à venir.

Une saison qui restera dans les mémoires, non pour le trophée manquant mais pour le chemin parcouru et l'espoir retrouvé avec des jeunes champions d'Auvergne et champions d'AURA.

Après plusieurs finales perdues, le bouclier de l'entente Juniors R1 AURA est dans les Combrailles à côté de celui d'Auvergne.

Les cadets et l'école de rugby sont également de la fête avec des résultats très prometteurs.

Vive le sport à Pulvérières !



« Les Petits Brennus »

Vivien et Jules, fiers de présenter les trophées au Maire, aux joueurs de l'ASP et aux membres de DROP 63.

CALENDRIER DE L'A.S. PULVÉRIÈRES

RC DOMES SIOULE	11 JANVIER 2026	
RC BILLOM	18 JANVIER 2026	
RC BRIVES CHARENSAC	25 JANVIER 2026	
RC LANGEAC	08 FÉVRIER 2026	
RC HAUT GEVAUDAN	15 FÉVRIER 2026	
RC BEAUMONT	01 MARS 2026	
AIA LEMPDES	22 MARS 2026	

Une nouvelle Zone d'Activité stratégique inaugurée à Pulvérières le 8 juillet 2025

La Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans poursuit sa dynamique de développement territorial avec l'aménagement d'une nouvelle Zone d'Activité à Pulvérières, et l'installation de la première entreprise la Franchise Daniel Moquet. Cette zone vise à renforcer l'attractivité de l'ouest de l'agglomération en répondant aux besoins des porteurs de projets locaux tout en préservant le milieu paysager unique.

À propos de Daniel Moquet :

Pierre Boyer est un spécialiste de l'aménagement extérieur. Son entreprise, basée depuis 2019 à La Goutelle (63), est affiliée au réseau national « **Daniel MOQUET signe vos allées** », leader sur le marché des allées, cours, terrasses pour les particuliers. Expert en aménagement extérieur, il construit des projets sur mesure fait en sorte que les espaces extérieurs deviennent fonctionnels et durables.

Daniel MOQUET propose un large éventail de revêtements exclusifs, issus d'une démarche permanente de recherche et de développement. Ces produits, fabriqués en France pour la plupart, sont réputés de qualité, stables et pérennes et offrent des solutions très variées : classiques, innovantes, drainantes et respectueuses de l'environnement.

Fort de cette expérience, Pierre Boyer a souhaité renforcer son offre de prestations et pour cela, il s'est rapproché de l'enseigne « **Daniel MOQUET signe vos clôtures** ». Désormais, en plus des allées, cours et terrasses, il peut proposer à ses clients une très belle gamme de portails, carports, portillons, clôtures, et pergolas pour sécuriser et personnaliser leurs extérieurs.

Il en a confié la direction à Nicolas Jaremko en février 2024, qui est chargé de faire connaître cette offre variée et qualitative. Au plus près de la tendance, il est à l'écoute des besoins de ses clients, pour mettre en place la solution clés en main la mieux adaptée au goût et budget de chacun. L'entreprise maîtrise toutes les étapes des chantiers, sans avoir recours à des sous-traitants et coordonne parfaitement l'ensemble des travaux.





Aurores boréales novembre 2025

L'équipe municipale vous souhaite une bonne année 2026 !